



PAR COURRIEL

Le 30 mai 2018

Aux parents, au personnel de l'école et du service de garde

Objet : Maladie de Lyme — Information

Bonjour,

Avec l'arrivée du beau temps, on a tous envie d'en profiter et d'aller faire des activités en plein air ! Toutefois, il faut se rappeler que la maladie de Lyme est maintenant bien présente en Montérégie.

Cette maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Le risque de se faire piquer est présent du printemps à l'automne. Les enfants et les adultes qui font des activités telles que des randonnées à pied ou à vélo, du camping ou des jeux dans les forêts, les boisés ou les herbes hautes risquent davantage d'être exposés aux tiques.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, voici de simples moyens de protection contre la maladie de Lyme, dans les endroits où les tiques sont présentes :

- Porter des pantalons longs, si possible, des souliers fermés et des bas;
- Appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- Prendre une douche ou un bain dès le retour à la maison et changer de vêtements;
- Inspecter la peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la tique est retirée en moins de 24 heures;
- Appeler Info-santé au 8-1-1 si votre enfant ou vous avez été piqué par une tique. Une consultation médicale pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique serait approprié pour prévenir la maladie;
- Consulter un médecin si la personne présente des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique ou une activité à risque. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie.

Pour en savoir plus sur la maladie de Lyme, consultez le feuillet d'information ci-joint. En plus, la page web de la Direction de santé publique de la Montérégie www.maladiedelymeMonteregie.com contient des réponses à plusieurs de vos questions. Quels sont les secteurs à risque d'exposition (carte)? Comment se protéger? Que faire si on a été piqué? Quels sont les signes de la maladie?

Bonne fin d'année scolaire et profitez de votre été !

Suzanne Drouin

Infirmière clinicienne santé scolaire
CISSS Montérégie- Centre
suzanne.drouin.ciSSSmc16@ssss.gouv.qc.ca